commerce de la drogue se fait au plus bas de l'échelle des profits : les paysans ne touchent que 1% des revenus générés par le marché de la cocaïne¹⁵.

Élaborées pour anéantir des organisations criminelles de grande taille, les mesures découlant des traités antidrogue ont durement frappé les maillons les plus faibles du marché des stupéfiants: les populations rurales et les usagers. Ces mesures draconiennes ont également contribué à perpétuer la corruption policière, à discréditer la justice et à attiser les conflits civils et les mésententes entre les États. En revanche, leurs effets sur la production et le trafic laisse songeur. En 1999, l'ONU estimait que le marché des drogues illicites était toujours en expansion, une tendance jugée « troublante ». Mais il est encore plus troublant de constater que les normes pour contrer cette expansion existent depuis plus de quarante ans et ont été régulièrement modifiées en vue de les rendre plus rigoureuses.

1.2 Agents corrompus ou réseaux de corruption?

Les instruments multilatéraux de lutte contre la corruption se fondent également sur des postulats qui entravent leur mise en œuvre. Les traités anticorruption insistent sur la nature individuelle et épisodique des actes de corruption. C'est là leur principal problème. En effet, cette prémisse contredit la réalité, car la corruption, dans les pays où elle conditionne fortement le fonctionnement de l'administration et des marchés, a donné lieu à l'émergence de filières. Ces dernières, bien implantées, gèrent en permanence l'interface entre les canaux licites et illicites de l'économie et de la politique. La corruption n'y est donc pas le produit d'une série de gestes isolés, faits par des agents autonomes. Elle dérive plutôt des décisions prises par un ensemble d'acteurs organisés qui contrôlent l'État et parviennent à établir un équilibre maffieux, susceptible de devenir un système parallèle de représentation des intérêts.

Si le dispositif antidrogue a été instauré pour venir à bout de grandes organisations criminelles, les normes anticorruption visent davantage les comportements individuels. Dans les deux cas, l'identification de la cible, pour les raisons exposées plus haut, semble défaillante. Les enquêtes antiblanchiment mettent en relief ce problème. Elles démontrent en effet que les sommes importantes sont recyclées par des fonctionnaires ou des intermédiaires financiers grâce

¹⁵ Les plus gros bénéfices se font en amont, par ceux qui interviennent au niveau de la transformation, le fret international et la vente en gros et au détail dans les pays développés.